

Motion 2462

Pour un programme ambitieux d'échanges linguistiques !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- l'importance de l'apprentissage des langues nationales en Suisse alémanique et Suisse italienne pour favoriser la cohésion nationale ;
- l'importance de l'immersion dans l'apprentissage d'une langue ;
- la nécessité d'apprendre plusieurs langues pour être en adéquation avec notre monde globalisé et les exigences du marché du travail ;
- la volonté politique fédérale de développer les échanges sur le territoire national, en lien avec le Message culture de l'OFC pour la législature 2016-2019,

invite le Conseil d'Etat

à favoriser les échanges linguistiques entre élèves et entre enseignants.